

DECISION D'APPROBATION DE MODELE  
N° 91.00.611.010.1 DU 13 MAI 1991

# Balance à équilibre automatique BERKEL modèle EDM4 à indication du poids et du prix

**(CLASSE III)**

LA PRESENTE DECISION EST PRONONCEE EN APPLICATION DE DECRET N° 88-682 DU 6 MAI 1988 RELATIF AU CONTROLE DES INSTRUMENTS DE MESURE ET DU DECRET N° 65-487 DU 18 JUIN 1965 MODIFIE PAR LE DECRET N° 75-1201 DU 4 DECEMBRE 1975 REGLEMENTANT LA CATEGORIE D'INSTRUMENTS DE MESURE : INSTRUMENTS DE PESAGE A FONCTIONNEMENT NON AUTOMATIQUE ET INSTRUMENTS DE PESAGE INDICANT LE PRIX.

## FABRICANT

GEC AVERY Limited - W and T, Smethwick, Warley, West Midlands, B662 LP (Royaume-Uni).

BERKEL Produktie Rotterdam B.V., Keileweig 19, 3029 Br Rotterdam (Pays-Bas).

## DEMANDEUR

BERKEL FRANCE, 36 CD 11, 95330 Domont.

## OBJET

La présente décision complète la décision n° 88.1.15.629.1.3 du 28 juin 1988 (1).

## CARACTERISTIQUES

La balance à équilibre automatique BERKEL modèle EDM 4 faisant l'objet de la présente décision diffère du modèle approuvé par la décision

précitée par la cellule de pesage et les caractéristiques métrologiques.

La cellule de pesage est le modèle ED 60 B1. Elle comprend un dispositif mesureur de charge à cordes vibrantes.

Les instruments concernés par la présente décision sont des modèles à échelons multiples. Les caractéristiques métrologiques sont les suivantes :

Max = 12 kg  
Min = 20 g  
 $e = d_a = 1 \text{ g de } 0 \text{ à } 6 \text{ kg}$   
 $2 \text{ g de } 6 \text{ à } 12 \text{ kg}$   
T = - Max

Les autres caractéristiques, les conditions particulières de construction, de vérification et de mise en service ne sont pas modifiées.

## SCELLEMENTS

Les instruments faisant l'objet de la présente décision sont munis du dispositif de scellement conforme au plan figurant en annexe.

## INSCRIPTIONS REGLEMENTAIRES

La plaque d'identification de la cellule de pesage et du calculateur des instruments concernés par la présente décision doit porter le numéro figurant dans le titre de celle-ci.

## DEPOT DE MODELE

Plans et schémas déposés à la sous-direction de la métrologie, à la direction régionale de l'industrie et de la recherche d'Ile-de-France et chez le demandeur.

(1) *Revue de Métrologie*, juillet 1988, page 742

**VALIDITE**

La présente décision a une validité de dix ans à compter de la date figurant dans son titre.

**ANNEXES**

Photographie n° 5492-1.

Plan de scellement n° 5492-2.

POUR LE MINISTRE ET PAR DELEGATION :  
PAR EMPECHEMENT DU DIRECTEUR GENERAL  
DE L'INDUSTRIE :

L'INGENIEUR GENERAL DES MINES,  
M. GERENTE



■ N° 5492-1  
BALANCE A EQUILIBRE AUTOMATIQUE BERKEL EDM 4



■ N° 5492-2

BALANCE A EQUILIBRE AUTOMATIQUE BERKEL EDM4

Echelons multiples avec cellule de pesage

Scellement des connecteurs

